



PLAFOND ANNUEL d'EMPLOI

SUPPRESSION ET NON-RENOUVELLEMENT DES CONTRATS EN COURS.

- **ILS SUPPRIMENT DES CONTRATS ESSENTIELS, ET NOS SERVICES S'ÉCROULENT... MAIS CHUT, TOUT VA BIEN !**

Depuis des années, nos services tiennent... uniquement grâce aux fameux contrats de renforts.

- **Ces « petites cerises sur le gâteau » couvrent en fait :**
- L'accompagnement éducatif indispensable,
 - La gestion des flux croissants et des mesures en attente.
 - L'absorption de la paperasse administrative qui s'accumule comme neige en hiver.

Et que nous sert-on en retour ?

« Le Plafond d'Emplois est stable, pas d'inquiétude ! » Ah bon ?

- **FAUX ET ARCHI-FAUX !**

Ces renforts ne figurent pas dans le Plafond Annuel d'Emploi (PAE). Alors, quand on supprime ces contrats, les chiffres officiels restent beaux et ronds, mais nos effectifs réels plongent dans les abîmes. Et avec eux, nos conditions de travail s'effondrent.

- **NOUS SOMMES DÉJÀ EN SOUS-EFFECTIFS !**

Dans un contexte où les dossiers s'empilent, les audiences s'éternisent, les procédures se complexifient et les jeunes affluent sans cesse, supprimer les renforts, c'est signer l'asphyxie programmée des équipes sur le terrain.

- **LE VRAI PROBLÈME ? UN PAE FIGÉ, UNE ADMINISTRATION DÉCONNECTÉE ET UNE VISION DÉLIRANTE.**

Ce qu'on nous vend encore comme un « besoin conjoncturel » ?

Ça fait des années que c'est un besoin structurel !

Les responsables ont simplement décidé de cacher cette réalité sous le tapis avec le mot magique "conjoncturel". Sauf que ce PAE figé et dépassé ne répond plus à rien. Il met même en péril la survie de nos missions. Sans ces postes, c'est simple : ça ne tourne plus.

- **ON VEUT DES POSTES SOCLES, UN PAE QUI RESSEMBLE À LA RÉALITÉ, PAS À DES TABLEAUX EXCEL !**

Ces renforts doivent devenir des postes pérennes.

Le PAE doit être revu à la hausse pour enfin intégrer nos besoins réels.

Les normes et cibles ETP doivent être recalibrées, selon la vraie vie, pas selon des graphiques virtuels.

- **PAS D'AUGMENTATION DU PAE ? QU'ILS OSENT LE DIRE CLAIREMENT !**

Sans renforts, on ne peut plus tout faire. On ne remplira plus le vide avec notre santé.

Et si l'administration continue à faire la sourde oreille, qu'elle annonce franchement aux jeunes, aux familles, et aux magistrats que la PJJ est dépassée, en sous-effectif et qu'elle ne peut plus assurer ses missions !

FO Justice PJJ – le 7 Juillet 2025



Notre *FOR*ce, c'est vous
Pour une rémunération et des conditions de travail dignes